

Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DE-AS) en cursus partiel (Bac pro ASSP - SAPAT)

Prérequis

- Être âgé de 17 ans minimum
- Être titulaire d'un bac pro ASSP ou bac pro SAPAT
- Être admis aux épreuves de sélection

Calendrier

Pour élèves ASSP

Début de formation :

21 septembre 2020

Fin de formation :

12 mars 2021

Pour élèves SAPAT

Début de formation :

21 septembre 2020

Fin de formation :

2 avril 2021

Tarifs

Gratuité des frais d'inscription

Coût de la formation : 4 350 €

Délais d'accès

3 à 4 mois

Modalités d'accès

Sélection conformément à la réglementation en vigueur

Contact

À Colmar

03 89 21 22 50

À Ingwiller

03 88 71 62 92

Objectifs

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.
- Apprécier l'état clinique d'une personne.
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne.
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.
- Établir une communication adaptée à la personne et à son entourage.
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins.
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Métier

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier.

Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Contenu

BAC PRO ASSP

Enseignement en Institut de Formation : 385 h théorie + 420 h stages, soit **805 h de formation sur une période de 6 mois.**

Module 2 : L'état clinique d'une personne

Module 3 : Les soins

Module 5 : Relation – Communication

BAC PRO SAPAT

Enseignement en Institut de Formation : 420 h + 490 h stages, soit **910 h de formation sur une période de 6 mois.**

Module 2 : L'état clinique d'une personne

Module 3 : Les soins

Module 5 : Relation – Communication

Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers

Méthodes mobilisées

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, travaux personnels guidés, formation à distance (Google éducation), travaux pratiques.

Modalités d'évaluation

Voir arrêté du 22 Octobre 2005 modifié, relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DE-AS).